

A collage of images and geometric shapes at the top of the page. It includes a blue and green triangle, a photo of a patient in a hospital bed, a photo of two nurses walking down a hallway, a green circle with a white square, a green grid, a blue and green curved shape, and a photo of surgeons in an operating room.

OBJECTIF NOUVEAU CHU

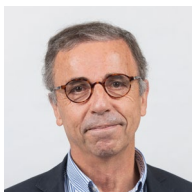
SOUTENIR L'EXCELLENCE ET ENCOURAGER L'INNOVATION AU SERVICE DES SOINS POUR TOUS

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2021-2025

A collage of images and geometric shapes at the bottom of the page. It includes the CHU BDX logo, a photo of a nurse talking to a patient, a blue circle, a blue square, a green and blue striped pattern, a blue circle, a blue bar chart, a green asterisk, and a green circle.

**CHU
BDX**

ÉDITORIAUX



Pierre HURMIC

*Président du Conseil de surveillance,
Maire de Bordeaux*

Le CHU de Bordeaux s'est doté d'une feuille de route ambitieuse pour les cinq années à venir. Celle-ci est construite pour assurer à tous les patients du territoire des soins d'excellence et de qualité. Avec son projet social, ses objectifs de santé publique et son ambition d'accélérer sa transformation écologique, le projet « Objectif Nouveau CHU » répond aux enjeux de notre temps. Il permettra ainsi au CHU d'assumer pleinement son rôle en termes de santé publique et de responsabilité environnementale sur son territoire.



Yann BUBIEN

Directeur Général

Ce projet « Objectif Nouveau CHU » est le résultat d'une démarche collective qui a associé plus de 150 professionnels de notre CHU et les représentants des usagers. Désormais, nous bénéficions d'orientations claires et de grands objectifs pour construire un « Nouveau CHU » au cours des années à venir.

Le projet se décline en 9 priorités autour de notre ambition d'excellence et d'innovation au service des soins de tous. Ces priorités contribueront au projet de modernisation du CHU et s'articuleront avec le projet social de notre établissement.

A nous tous maintenant de faire vivre et de mettre en œuvre ce nouveau projet d'établissement, formidable levier de transformation du CHU.



Pr Nicolas GRENIER

*Président de la Commission médicale
d'établissement*

Ce nouveau projet d'établissement se concentre sur notre objectif commun d'excellence pour les soins et pour les patients. Elaboré par les professionnels et les usagers, il nous donne un cadre d'action pour développer l'offre de soins, améliorer les parcours des patients, renforcer toujours la qualité, et soutenir nos activités de recherche et d'innovation.

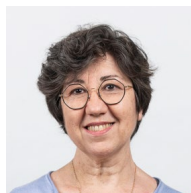
Le projet « Objectif Nouveau CHU » est l'occasion d'apporter un nouvel élan à notre CHU, d'en assurer sa modernisation et de conforter son ancrage territorial avec tous nos partenaires.



Pierre DUBUS

*Doyen de la faculté de médecine
de Bordeaux*

Le CHU de Bordeaux a mis l'ambition universitaire au cœur de son nouveau projet d'établissement. La déclinaison des volontés d'excellence et d'innovation dans les missions d'enseignement, de formation et de recherche représente une garantie pour atteindre l'objectif d'un CHU modernisé, attractif pour les futurs professionnels et qui offre les meilleurs soins à tous. Le projet « Objectif Nouveau CHU » pourra également s'appuyer sur un solide partenariat avec l'Université de Bordeaux et sur des synergies à inventer avec les autres partenaires scientifiques et de la formation.



Marie LAURENT-DASPAS

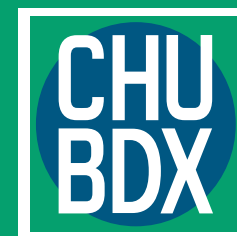
*Vice-présidente du Conseil
de surveillance du CHU de Bordeaux,
Représentante des usagers, Directrice
de la ligue contre le cancer de Gironde*

L'élaboration du projet d'établissement a permis aux représentants des usagers de faire part de leur position, de donner un avis sur les orientations stratégiques et opérationnelles du CHU. Ils ont pu formuler des propositions concrètes qui se retrouvent dans ce projet.

Ce travail a été un moment fort de démocratie sanitaire et traduit la volonté du CHU de Bordeaux d'associer les usagers et leurs représentants à la vie de l'institution. Nous allons désormais nous investir pour accompagner sa mise en œuvre.

SOMMAIRE

LES PRINCIPES D'ACTION	4
LES 5 CONDITIONS DE LA TRANSFORMATION NOUVEAU CHU	6
9 PRIORITÉS POUR CONSTRUIRE LE NOUVEAU CHU	10
MANAGEMENT, PILOTAGE ET ÉVALUATION DU PE	31



→ LES PRINCIPES D'ACTION

RENFORCER L'EXCELLENCE ET L'INNOVATION DANS L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS

➡ **Innover dans tous les secteurs de la santé et soutenir la recherche constituent un axe fort et prioritaire du CHU.**
La capacité à porter les initiatives individuelles et d'équipe, à faire émerger les innovations sera déterminante pour conforter le rayonnement scientifique du CHU de Bordeaux. Elle contribuera à proposer des prises en charge d'excellence aux patients. Cette culture de l'excellence est l'affaire de tous les métiers et doit se décliner dans tous les domaines d'activité : des soins à la prévention, en passant par l'accueil des patients ou la recherche clinique.



COOPÉRER, SE COORDONNER, TRAVAILLER ENSEMBLE

🕒 **Les soins aux patients se doivent aujourd'hui d'être globaux et coordonnés entre les acteurs de santé.** Créer du lien au sein de l'établissement et du territoire est également la mission du CHU de Bordeaux : liens entre professionnels de ville et professionnels du CHU, liens entre spécialités au sein de notre établissement, liens enfin à l'échelle territoriale, à travers le renforcement des filières et des coopérations inter-établissements. La qualité des parcours des patients passe par une culture de la coopération et la volonté de travailler avec tous les métiers et tous les acteurs de ces soins.

LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS DE SANTÉ : DE LA PRÉVENTION À L'ACCÈS AUX SOINS

🕒 **Le CHU de Bordeaux est un établissement au service de toute sa population et de sa santé.** A travers ses missions de prévention, de dépistage et d'accès inconditionnel aux soins, il participe à la lutte contre les inégalités de santé et à l'inclusion des publics vulnérables dans les dispositifs de santé. Au-delà des services spécialisés, la mobilisation de tous les professionnels du CHU, en coopération avec les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux du territoire, est le gage d'une lutte forte et efficace contre les inégalités de santé.



COMMUNIQUER, VALORISER LES ACTIVITÉS ET RENDRE LES INFORMATIONS ACCESSIBLES À TOUS, PROFESSIONNELS ET USAGERS

🕒 **La diversité de l'offre de soins du CHU de Bordeaux nécessite d'être rendue lisible et accessible aux patients et aux professionnels de santé.** Il s'agit également de rapprocher les soins de ceux qui en sont le plus éloignés et de soutenir l'attractivité de l'établissement. Chaque professionnel peut être acteur de la communication et ainsi valoriser les projets et les missions du CHU.

→ LES 5 CONDITIONS DE LA TRANSFORMATION NOUVEAU CHU

Ce projet d'établissement est guidé par une volonté d'accélérer la transformation du CHU. La réussite de celle-ci nécessitera d'articuler les différents projets stratégiques, et d'agir fortement et de manière coordonnée sur des questions fondamentales pour adapter le CHU aux enjeux de son temps.

1

LA RÉALISATION D'UN PROJET AMBITIEUX DE MODERNISATION ARCHITECTURALE ET ORGANISATIONNELLE

🕒 **La modernisation des structures et équipements du CHU de Bordeaux est au cœur du projet Nouveau CHU.**

Ce projet est indispensable pour doter l'établissement d'unités de soins rénovées pour répondre aux besoins d'un territoire et d'une population en constante croissance. L'ambition du CHU pour ce projet de dix ans, est de remodeler en profondeur son organisation spatiale des soins tout en assurant une parfaite continuité de service.

🕒 **La modernisation des bâtiments et l'acquisition de nouveaux équipements doivent permettre de simplifier les parcours de soins des patients et des usagers, de les adapter aux nouvelles modalités de prises en charge en lien avec l'évolution des spécialités médicales.**



🕒 **La modernisation architecturale favorisera celle de l'organisation des services et des professionnels au service des patients et des usagers.**

🕒 **L'ensemble des sites du CHU seront concernés.**

Le groupe hospitalier Saint-André bénéficiera d'une structuration profondément remaniée. Six opérations d'ampleur seront menées sur le groupe hospitalier Pellegrin dont la construction d'un nouveau plateau technique et d'une nouvelle maternité. Enfin le groupe hospitalier Sud poursuivra la consolidation de son offre de soins, notamment à travers la construction de nouvelles urgences et mettra en avant l'oncologie. Une attention particulière sera également accordée à l'accessibilité des sites puisqu'il a été prévu la construction de nouvelles zones de stationnement.

2

L'ACCÉLÉRATION DE LA NUMÉRISATION DU CHU

🕒 **Le numérique est amené à prendre une place de plus en plus déterminante dans le fonctionnement du CHU.**

Il représente une opportunité majeure en offrant des perspectives de développement vastes, au service d'un soin rendu aux patients toujours plus performant, que ce soit en matière d'accueil des patients, de coordination des soins, de santé numérique, de télésanté. Il constitue aussi un défi pour les hôpitaux français confrontés à des enjeux croissants de sécurité et de confidentialité.



Dans ce cadre, le CHU se fixe comme priorité de renforcer sa numérisation partout où elle peut venir enrichir nos organisations et nos pratiques tout en portant une attention particulière à la sécurité des données.

C'est notamment le cas pour le renforcement de l'accompagnement des usagers, à l'image du projet de création d'une plateforme d'échanges entre Patients Experts Partenaires et patients hospitalisés ou de la mise en place d'outils numériques de simplification des démarches administratives. Il s'agit également d'améliorer leur prise en charge en favorisant l'interopérabilité des systèmes d'informations à l'échelle du territoire.

L'ensemble des engagements et des projets du CHU sera traduit en un schéma directeur des systèmes d'information.

3

UN PROJET SOCIAL ET UNE POLITIQUE DE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL AU SERVICE DE TOUS LES PROFESSIONNELS

🕒 Le CHU de Bordeaux possède une politique volontariste d'amélioration de la qualité de vie au travail des professionnels déclinés au sein de son projet social en cinq axes :

- l'amélioration de la gestion collective, par le biais d'une gestion prévisionnelle des métiers et des compétences renforcée,
- l'accompagnement personnalisé des professionnels hospitaliers tout au long de leur carrière au sein de l'établissement,
- le développement d'outils transversaux d'amélioration de l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle et la qualité de vie au travail,
- la volonté de renforcer la digitalisation des outils à dispositions des agents de l'établissement,
- la modernisation du dialogue social institutionnel.

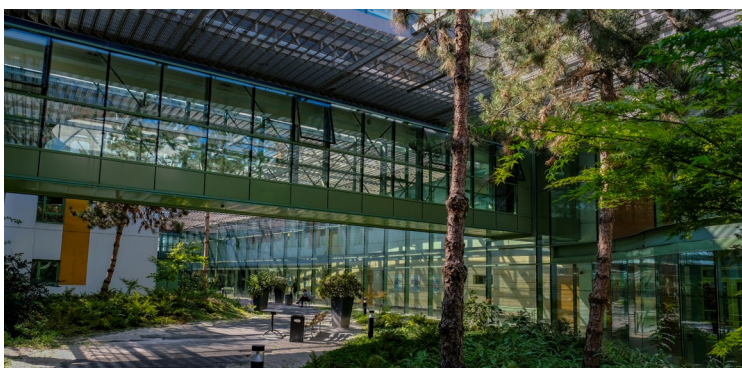
Le projet social, co-construit et négocié avec les organisations représentatives du personnel, a étroitement associé pour son élaboration les personnels médicaux et non médicaux, et ambitionne de porter une vision commune de la politique sociale du CHU de Bordeaux, à destination de tous.

4

LA PRISE EN COMPTE DES ENSEIGNEMENTS DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19

🕒 **La crise du Covid-19 a nécessité une formidable mobilisation de l'ensemble des professionnels du CHU.** Les leçons tirées de cet épisode difficile vont nous permettre de consolider notre fonctionnement et nos dispositifs de réponse à des crises s'inscrivant dans la durée. C'est notamment le cas en termes de maintien des conditions d'hygiène et de sécurité de prise en charge, de coordination et de coopération entre équipes médicales, de soins critiques ou d'urgences.

Plus que jamais, le risque pandémique doit être intégré dans nos organisations, c'est pourquoi cet enjeu a fait l'objet d'une attention constante dans l'élaboration de ce projet d'établissement. La crise a mis à l'épreuve notre CHU, elle est aujourd'hui une expérience qui s'impose comme une force pour construire l'avenir.



5

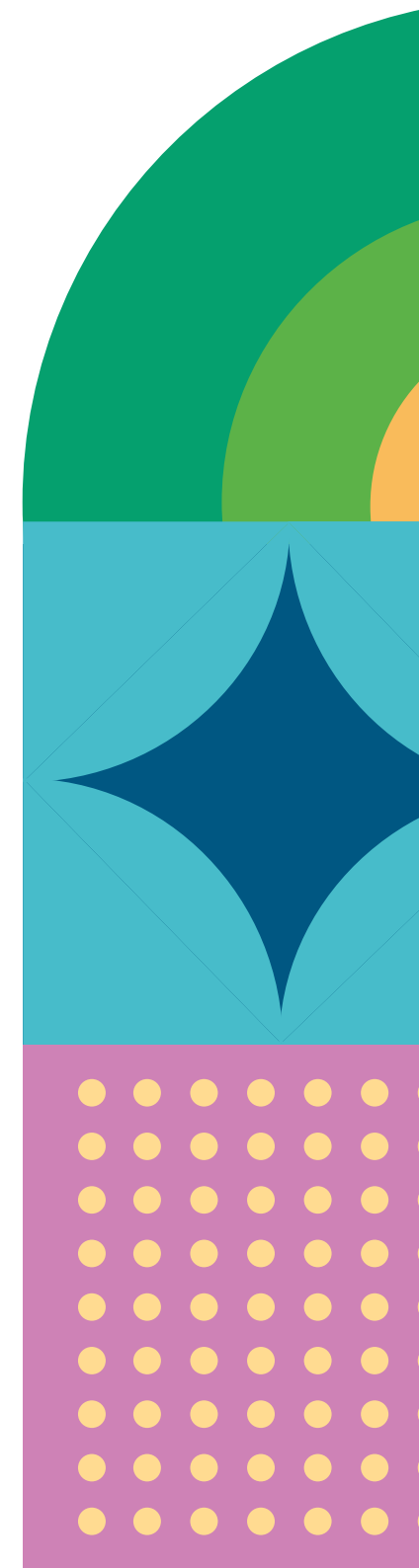
L'INTÉGRATION D'OBJECTIFS VOLONTARISTES SUR LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DANS TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

🕒 **Les crises écologiques vont influencer durablement le fonctionnement et l'activité du CHU.** L'ensemble des secteurs d'activité, des unités de soins aux directions fonctionnelles, en passant par toutes les activités logistiques, doivent intégrer dans leurs organisations et dans leurs pratiques des objectifs ambitieux pour limiter l'empreinte écologique du CHU et adapter son fonctionnement à ces enjeux.

À ce titre, le projet d'établissement et le projet « Nouveau CHU » représentent des opportunités pour accélérer la transformation écologique du CHU.

→ 9 PRIORITÉS POUR CONSTRUIRE LE NOUVEAU CHU

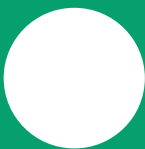
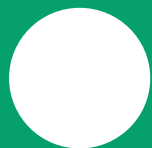
Fruit d'une démarche de co-construction associant les pôles cliniques et médico-techniques, puis de nombreux professionnels et des usagers au sein de groupes de travail, le projet d'établissement se décline en 9 priorités qui guideront l'action du CHU pour les 5 années à venir.





1

**RENFORCER
L'OFFRE DE SOINS**
du CHU



2

GARANTIR DES SOINS
et des parcours de qualité
aux patients

3

COOPÉRER ET OUVRIR
le CHU sur son territoire



4

**INNOVER
DANS TOUS LES SECTEURS**
et développer la recherche

5

**CONSTRUIRE
AVEC LES PATIENTS**
et les usagers un CHU
hospitalier et toujours
plus accueillant



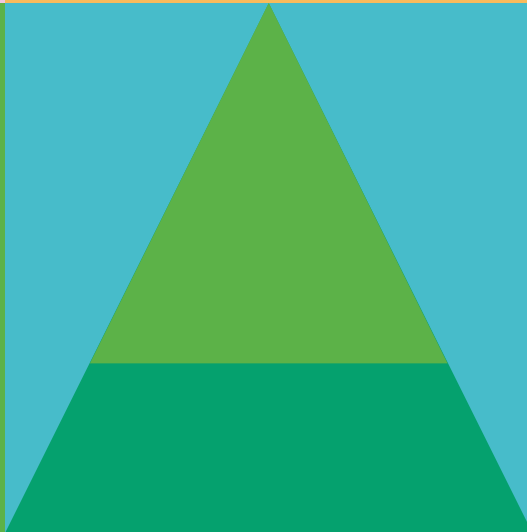
6

**SOUTENIR
LES MANAGERS**
et les accompagner
dans leurs missions



7

**FORMER POUR
PRÉPARER L'AVENIR**
développer les compétences
et inventer les métiers
de demain



8

**AGIR
POUR LA PRÉVENTION**
et la santé publique

9

ACCÉLÉRER
la transformation
écologique

1 **RENFORCER** L'OFFRE DE SOINS DU CHU

Il est nécessaire pour le CHU d'assurer tous les soins, des plus simples à ceux de pointe. Pour cela, le CHU doit garantir la meilleure lisibilité possible à l'ensemble des partenaires et des usagers, travailler à l'amélioration continue de ses plateaux techniques, dans le but de proposer une offre de soins de haut niveau et de qualité, et de rendre ses soins accessibles à tous.

OBJECTIF N°1

L'accès de tous les patients à une offre de soins de proximité, innovante et de recours, en favorisant les séjours personnalisés, dans un environnement hospitalo-universitaire

- **Action 1** : Développer l'activité dans toutes les spécialités en cohérence avec les priorités de santé publique et améliorer les délais d'accès aux soins
- **Action 2** : Soutenir et valoriser les domaines d'expertise, de recours et de référence (*maladies rares...*) en s'appuyant sur le groupement hospitalier de territoire et les coopérations régionales, notamment avec le CHU de Limoges et le CHU de Poitiers
- **Action 3** : Favoriser les complémentarités entre les soins somatiques, psychologiques et psychiatriques et accroître les possibilités de recours à des soins de psychiatrie

OBJECTIF N°2

La modernisation et l'optimisation des plateaux techniques (blocs opératoires, anesthésie, imagerie, biologie) au service de la qualité des soins

- **Action 1** : Dimensionner chacun des plateaux techniques afin d'optimiser les parcours en interne et de répondre aux besoins de la population du territoire
- **Action 2** : Assurer une place suffisante aux activités de soins les plus techniques, à l'innovation et à la recherche
- **Action 3** : Intégrer dans le soin les nouvelles technologies issues de l'innovation et notamment l'intelligence artificielle



OBJECTIF N°3

Le développement de l'adaptabilité des unités de soins et l'amélioration de l'accompagnement spécifique des personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité

- **Action 1** : Faciliter l'accès à des soins adaptés et améliorer notre réactivité à adapter nos capacités, nos compétences, nos organisations, nos infrastructures aux besoins spécifiques des patients (*unités mixtes, personnalisation des soins, usage de la télésanté...*)
- **Action 2** : Améliorer la qualité de l'accueil des personnes en situation de handicap ou publics vulnérables : personnalisation de l'accueil, supports d'information spécifiques, professionnels formés et organisations adaptées
- **Action 3** : Évaluer la qualité et la sécurité des soins des patients au sein de l'établissement (*signalement facilité des difficultés, évaluation de la satisfaction des patients et des partenaires*)

2 GARANTIR DES SOINS ET DES PARCOURS DE QUALITÉ AUX PATIENTS

Pour garantir des soins de qualité, le CHU veille à la bonne organisation des parcours des patients, en lien avec les autres intervenants, professionnels de ville, des établissements de santé, du social et du médico-social. Le CHU souhaite améliorer les parcours pour ses différentes filières, organisées de l'entrée à la sortie du patient, en mettant en œuvre les leviers de communication interne ou numériques à même de renforcer la qualité et la sécurité des soins. En effet, la qualité des soins et son amélioration continue sont des objectifs fédérateurs et partagés par les professionnels du CHU qui souhaitent conforter cette démarche, fruit d'une implication permanente des professionnels et des patients partenaires au sein des pôles et des services. Leur investissement est accompagné notamment par un management de la qualité participatif et intégré.

OBJECTIF N°1

La fluidification des parcours patient en développant les collaborations entre les services du CHU et avec les partenaires extérieurs

- **Action 1 :** Associer le patient à son parcours (*renforcer les principes des patients partenaires, la place de l'éducation thérapeutique des patients, développer la méthodologie des « chemins cliniques »*)
- **Action 2 :** Adapter les parcours intra et extra-CHU aux patients en situation complexe : développer les partenariats avec le médico-social et les SSR, repérer les patients en situation de fragilité, développer les actions de prévention
- **Action 3 :** Organiser la sortie des patients en fonction des différents parcours cliniques et intégrer des informations adaptées dans les documents remis aux patients

OBJECTIF N°2

La mise à disposition d'outils et d'organisations favorisant la collaboration, la coordination et le partage entre les intervenants dans le parcours patient

- **Action 1 :** Personnaliser le parcours et les filières avec un binôme de coordination en charge du projet médico-soignant personnalisé
- **Action 2 :** Développer, valider et automatiser des indicateurs de pertinence et de performance dans les parcours de soins
- **Action 3 :** Améliorer la communication sur le contenu des itinéraires cliniques avec des documents accessibles et un annuaire sur les personnes ressources

OBJECTIF N°3

Le renforcement de la culture de la qualité, de la sécurité et de l'évaluation des soins pour améliorer les pratiques et les organisations

- **Action 1 :** Intégrer la démarche qualité, sécurité et pertinence des soins dans la gouvernance des pôles (*intégrer les ingénieurs qualité dans les pôles, généraliser les cellules qualité de pôle*)

- **Action 2 :** Renforcer l'implication de l'encadrement médical et paramédical dans le pilotage et l'accompagnement des démarches qualité, sécurité et pertinence des soins (*responsables des services ou des unités de soins*) : signalement et analyse des événements indésirables graves, pratiques managériales d'amélioration de la qualité, partages d'expérience...
- **Action 3 :** Structurer le maillage des professionnels formés afin de développer un système de management de la qualité participatif et intégré au plus près des unités de soins (*au niveau des professionnels*)
- **Action 4 :** Développer l'interprofessionnalité comme moteur d'amélioration du travail en équipe pour délivrer des soins centrés sur le patient

OBJECTIF N°4

L'utilisation et le déploiement du juste soin pour répondre aux besoins des patients

- **Action 1 :** Affirmer la stratégie de pertinence des soins au CHU de Bordeaux en l'intégrant dans le système de management de la qualité et sécurité des soins du CHU, le projet médical et le projet de soins
- **Action 2 :** S'appuyer sur des méthodes d'évaluation incluant l'expérience patient en recueillant l'expérience-patient au cours d'entretiens, en l'intégrant dans la démarche d'amélioration des pôles et en développant les méthodes de chemins cliniques et du patient traceur
- **Action 3 :** Accompagner les pôles et les services dans la mise en place de démarches d'évaluation de la pertinence des parcours, des actes et des soins avec un soutien méthodologique
- **Action 4 :** Favoriser la compréhension et le dialogue entre les usagers et les professionnels en développant une culture de la pédagogie à l'aide de formations spécifiques.

3 COOPÉRER ET OUVRIR

LE CHU SUR SON TERRITOIRE

Le CHU de Bordeaux met en œuvre une stratégie de coopération territoriale ambitieuse. En cohérence avec les objectifs d'amélioration des parcours de soins, le CHU souhaite renforcer ses coopérations et ses dispositifs avec ses partenaires du médico-social et des acteurs des soins de ville mais aussi avec les établissements partis au GHT Alliance de Gironde. Il a récemment créé un nouveau partenariat au niveau de la coopération régionale inter-hospitalière aux côtés du CHU de Limoges et du CHU de Poitiers, dans le cadre d'un groupement de coopération sanitaire, le GCS NOVA.

Le CHU de Bordeaux est également pionnier en matière de coopération avec les professionnels de santé de ville avec plusieurs projets d'envergure et innovants : collaboration sur la régulation des urgences entre le SAMU et les libéraux avec l'expérimentation du service d'accès aux soins (SAS), le projet Ange Gardien pour accompagner les médecins de ville sur les pathologies inflammatoires chroniques, la plateforme « Ville-Hop » ou l'implantation d'une Maison de santé pluri professionnelle universitaire dans l'hôpital Saint-André.

OBJECTIF N°1

L'amélioration de la communication, l'affichage et la lisibilité au bénéfice des patients et des correspondants

- **Action 1** : Mettre en place les moyens de communication nécessaires au « faire savoir » (*domaines de compétence, d'expertises, de recherche...*) accessibles aux partenaires
- **Action 2** : Accélérer le déploiement et l'usage des outils numériques pour une meilleure accessibilité pour les patients et pour les partenaires
- **Action 3** : Activer des outils d'interface et d'interaction avec la médecine de ville



OBJECTIF N°2

La structuration et le développement des coopérations avec les partenaires publics et privés du territoire

- **Action 1** : Approfondir les coopérations avec les partenaires de proximité et les rendre visibles :
 - Partenariats avec la ville
 - Partenariat avec le médico-social
 - Partenariat avec les établissements du GHT Alliance de Gironde
 - Partenariat avec les autres structures de santé
- **Action 2** : renforcer la coopération avec les CHU de Poitiers et de Limoges dans le cadre du groupement de coopération sanitaire (GCS) NOVA en déployant des projets communs sur les filières de soin, l'innovation, la recherche, la santé publique, la formation ou la transformation écologique
- **Action 3** : Développer les coopérations et la coordination avec les acteurs du territoire (local et régional), dans le cas de parcours complexes : capacités d'accueil en aval, structuration des circuits courts (*ex : service d'accès aux soins : programme SAS des urgences*) ; parcours dans le nouvel hôpital...
- **Action 4** : Développer un outil numérique collaboratif de partage et favoriser l'interopérabilité des systèmes d'information, en télésanté

4 INNOVER DANS TOUS LES SECTEURS ET DÉVELOPPER LA RECHERCHE

Le CHU de Bordeaux est un acteur central de la recherche et de l'innovation en santé. Il fait partie des CHU les plus reconnus en matière de production scientifique et ses équipes sont nationalement et internationalement reconnues. Il construit sa stratégie en partenariat avec les autres acteurs de la recherche et de l'innovation, et notamment l'Université de Bordeaux, le CNRS, l'INSERM, la Région Nouvelle-Aquitaine ou Bordeaux Métropole. Son projet s'inscrit dans un écosystème en santé dynamique sur la métropole bordelaise.

Il entend renforcer cette dynamique par l'accompagnement de ses équipes dans les innovations, dans sa structuration et son organisation, par son ouverture auprès de partenaires économiques ou des usagers de l'hôpital.

OBJECTIF N°1

L'accompagnement de la recherche et des innovations en santé dans un continuum clinique et translationnel

- **Action 1 :** Accompagner les virages technologiques en favorisant l'acquisition d'équipements et d'outils adaptés à l'émergence de recherches et innovations de demain
- **Action 2 :** Faciliter l'accès, l'exploitation et la valorisation des données et des échantillons issus du soin, mais aussi réglementer ces accès
- **Action 3 :** Accompagner la transformation et le développement de la recherche clinique



OBJECTIF N°2

Le développement de l'attractivité du CHU et la simplification des démarches pour « libérer les énergies »

- **Action 1 :** Accroître la performance des structures d'appui de la direction de la recherche clinique et de l'innovation
- **Action 2 :** Encourager la recherche clinique directement au sein des équipes de soin et développer la recherche paramédicale
- **Action 3 :** Consolider les structures de recherche au sein des services et/ou des pôles

OBJECTIF N°3

L'accélération de nos collaborations « hors les murs »

- **Action 1 :** Structurer les échanges et partenariats avec l'université, les établissements publics à caractère scientifique et technologique (*INSERM, CNRS, etc.*) et les acteurs économiques de la région
- **Action 2 :** Faire de l'implication du patient une priorité des programmes de recherche
- **Action 3 :** Amplifier les actions de valorisation de la recherche conduites au CHU

5 CONSTRUIRE AVEC LES PATIENTS ET LES USAGERS UN CHU HOSPITALIER ET TOUJOURS PLUS ACCUEILLANT

Le CHU de Bordeaux appartient à tous ses patients. Au service de sa population, il se doit d'être accessible et de favoriser l'apaisement en mettant tout en œuvre pour faciliter l'expérience des patients et de leur famille lors de leurs séjours et de leurs passages. Dans la perspective du projet Nouveau CHU, l'hôpital de Bordeaux veut incarner plus fortement ces valeurs d'accueil et de partage dans son organisation.

OBJECTIF N°1

La mobilisation de tous pour l'hospitalité et son inscription au cœur des missions et fonctionnements du CHU

- **Action 1 :** Former tous les professionnels pour soigner l'accueil et la sortie du patient dès l'arrivée de nouveaux professionnels ou par des formations dédiées, aux contenus adaptés et co-construits avec les patients
- **Action 2 :** Partager un langage commun pour favoriser le dialogue bienveillant avec les patients : WIKI glossaire dédié au CHU de Bordeaux, outils de communication pour diffuser « l'hospitalité attitude »
- **Action 3 :** Garantir l'identification des différents professionnels et leur rôle pour une meilleure compréhension par les usagers et leurs familles
- **Action 4 :** Organiser la coordination entre les professionnels pour que l'hospitalité soit garantie à chaque étape du parcours du patient

OBJECTIF N°2

La simplification et une meilleure lisibilité au patient dans son parcours hospitalier, de l'entrée à la sortie

- **Action 1 :** Organiser une démarche d'accueil fondée sur une répartition pertinente des missions entre professionnels et avec l'appui d'équipes mobiles
- **Action 2 :** Créer une plateforme interactive pour les échanges entre patients et Patients Experts Partenaires
- **Action 3 :** Faciliter l'accès immédiat aux informations nécessaires aux séjours des patients à travers la mise en place d'une plateforme numérique « 2H » accompagnant chacun dans sa prise en charge

OBJECTIF N°3

L'amélioration de l'accueil, de l'accessibilité et de la sécurité pour tous

- **Action 1 :** Améliorer l'accès à l'hôpital pour tous les usagers en mettant en place des outils de signalétique et en renforçant les possibilités de stationnement
- **Action 2 :** S'assurer de la mise à disposition des informations sur l'accès au CHU de Bordeaux, actualisées et cohérentes entre les différentes sources
- **Action 3 :** Ouvrir l'hôpital et le rendre accueillant en y faisant davantage entrer la culture à travers l'élargissement de nos partenariats
- **Action 4 :** Améliorer le confort global du séjour et du passage à l'hôpital en modernisant l'offre de prestations disponibles et la sécurité matérielle.
- **Action 5 :** Améliorer l'accueil des familles dans les unités en mettant en place des espaces de convivialité.



6 SOUTENIR LES MANAGERS ET LES ACCOMPAGNER DANS LEURS MISSIONS

Le CHU de Bordeaux a toujours été innovant en matière de gouvernance et de management. Son Directoire intègre par exemple, depuis plusieurs mois, la représentante des usagers, les représentants des différents collèges médicaux et chirurgicaux de l'établissement. L'association des soignants et des usagers à la vie de l'hôpital est une priorité confirmée et renforcée dans le projet d'établissement. L'intégration d'un volet management et gouvernance dans le projet d'établissement permettra d'appuyer les innovations sur le fonctionnement des services, sur le renforcement de la place des patients ou le dialogue médico-soignant-direction.

OBJECTIF N°1

Le soutien et l'accompagnement de l'action des managers

- **Action 1** : Définir les modalités de désignation et de renouvellement des chefs de service et de pôle autour des projets de service et de pôle pour renforcer leur légitimité
- **Action 2** : Formaliser une fiche de poste ou de fonction managériale
- **Action 3** : Définir et formaliser les conditions de désignation d'un chef de pôle ou d'un chef de service adjoint
- **Action 4** : Proposer un guichet unique en cas de questionnement ou difficulté du manager : outils pratiques de management, formation, processus de co-développement, conciliation...
- **Action 5** : Définir les moyens nécessaires pour garantir les missions confiées aux cadres de santé notamment sur l'optimisation et l'adaptation des organisations des soins



OBJECTIF N°2

La convergence médico-soignante avec le patient au cœur du projet

- **Action 1** : Formaliser le fonctionnement médico-soignant dans tous les services avec le cadre et l'équipe
- **Action 2** : Systématiser les temps de rencontre cadre-chef de service, et avec l'équipe notamment pour présenter le projet de service et son avancement et pour faire émerger les propositions de l'équipe
- **Action 3** : Former conjointement le cadre et le responsable médical au management et à la convergence médico-soignante

OBJECTIF N°3

La simplification des décisions, la subsidiarité renforcée, l'amélioration de la circulation de l'information aux différents niveaux

- **Action 1** : Décrire les grands processus de décision (*biomédical, ressources humaines, système d'information, affaires médicales*) avec les « portes d'entrée » et préciser les missions du directeur référent
- **Action 2** : Formaliser l'accueil des nouveaux médecins du CHU (*livret d'accueil, journée d'accueil*)
- **Action 3** : Formaliser un tableau de bord d'indicateurs mensuels adressé aux chefs de service, chefs de pôle, cadres supérieurs, cadres de santé

7 FORMER POUR PRÉPARER L'AVENIR

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET INVENTER LES MÉTIERS DE DEMAIN

L'enseignement et la formation représentent des clefs indispensables pour préparer l'avenir du CHU de Bordeaux et du système de soins du territoire. Le projet d'établissement intègre pleinement cet enjeu dans ses priorités et prévoit d'investir avec ambition dans le développement des compétences des futurs professionnels et dans l'innovation des pratiques.

De plus, il est nécessaire de renforcer la formation des professionnels tout au long de leur carrière et d'adapter les métiers aux nouveaux enjeux de l'hôpital, en matière de coopération, d'innovation ou d'usage des nouvelles technologies.

OBJECTIF N°1

L'accompagnement de la réorganisation de l'Institut des métiers de la santé du CHU de Bordeaux sur le plan organisationnel

- **Action 1** : Mettre en œuvre la structuration nouvelle de l'Institut des métiers de la santé en associant le département scolarité unique, les départements pédagogiques hospitaliers et les départements pédagogiques articulés avec l'université
- **Action 2** : Renforcer l'articulation entre la communauté de formateurs de l'Institut des métiers de la santé et les professionnels universitaires dans la recherche de l'excellence de l'enseignement
- **Action 3** : Développer les services fournis aux étudiants et aux stagiaires dans le cadre de leur scolarité
- **Action 4** : Préparer la reconstruction architecturale et la structuration de l'offre logistique de formation de l'Institut des métiers de la santé de Bordeaux

OBJECTIF N°2

L'animation et la dynamisation du développement professionnel continu

- **Action 1** : Concevoir un catalogue de formation à destination des personnels médicaux et paramédicaux dans l'optique de renforcer la convergence médico-soignante hospitalière
- **Action 2** : Valoriser l'apport économique et financier des formations afin de renforcer la capacité de formation continue du CHU de Bordeaux
- **Action 3** : Explorer de nouveaux champs de formation par le développement professionnel continu dans des domaines innovants en lien avec les orientations nationales en la matière
- **Action 4** : Développer l'évaluation des pratiques professionnelles et l'amélioration en matière de qualité et de pertinence des soins



OBJECTIF N°3**La promotion de l'identité de formation comme axe de développement et de modernisation des contenus de formation initiale et continue**

- **Action 1** : Mettre en cohérence les contenus de formation délivrés en formation initiale et en formation continue par les différentes composantes de l'Institut des métiers de la santé de Bordeaux à destination des stagiaires et des étudiants
- **Action 2** : Positionner le Centre de formation permanente des personnels de santé (CFPPS) comme un acteur majeur de la formation continue des professionnels de santé au niveau régional et national
- **Action 3** : Conforter le Centre d'enseignement en soins d'urgence 33 comme un acteur majeur de la formation continue des professionnels de santé en matière de gestes et soins d'urgence au niveau zonal, régional et national

OBJECTIF N°4**Le développement de modalités innovantes de formation**

- **Action 1** : Accompagner la montée en compétences et la croissance de l'unité eCampus de l'Institut des métiers de la santé de Bordeaux en matière de conception de contenus de formation digitaux
- **Action 2** : Compléter l'offre en espaces de simulation hospitalière en enrichissant la plateforme hospitalière et universitaire SIMBA-S : agrandissement d'un plateau de simulation au sein de l'Institut des métiers de la santé
- **Action 3** : Développer une offre de formation initiale et continue innovante en matière de compagnonnage et poursuivre le dispositif actuel en matière de tutorat

- **Action 4** : Poursuivre le projet de développement de centre de formation des apprentis du CHU de Bordeaux sur les métiers aides-soignants, auxiliaires de puériculture et assistants médico-administratifs
- **Action 5** : Encourager le développement des compétences transversales par la formation initiale et continue sur la coordination et les pratiques avancées ou la polyvalence dans certains métiers

OBJECTIF N°5**L'identification dans une approche prospective et d'innovation des nouveaux métiers et la définition d'une politique de recrutement et de développement des compétences**

- **Action 1** : Mettre en exergue la valeur ajoutée de ces nouveaux métiers et expertises
- **Action 2** : Assurer un recueil annuel des nouveaux métiers au sein des pôles sur la base d'indicateurs qualitatifs, quantitatifs et médico économiques

OBJECTIF N°6**La valorisation des nouveaux métiers et compétences prioritaires**

- **Action 1** : Définir des critères d'évaluation et une politique d'attractivité pour ces nouveaux métiers
- **Action 2** : Définir les fiches de poste et la ligne managériale de ces nouveaux métiers pour optimiser leur positionnement dans les équipes

OBJECTIF N°7**La création d'une cellule d'anticipation, de suivi et de veille afin de répondre aux évolutions en santé de la population**

8 AGIR POUR LA PRÉVENTION ET LA SANTÉ PUBLIQUE

La 4^e mission des CHU - la prévention et la promotion de la santé - est amenée à prendre une dimension croissante dans les années à venir. Le CHU est désormais un acteur majeur de la prévention avec une mise en œuvre en son sein dans toutes les activités et sur son territoire. L'épidémie du Covid-19 a confirmé la nécessité de renforcer les mesures de santé publique et de développer l'approche communautaire avec une forte intrication avec les soins, la formation et la recherche.

OBJECTIF N°1**La plus forte intégration de la prévention dans les parcours des patients**

- **Action 1** : Systématiser l'identification des besoins préventifs des patients lors de chaque contact avec des professionnels de santé
- **Action 2** : Proposer une prise en charge adaptée et relayée auprès du réseau de santé
- **Action 3** : S'assurer de l'effectivité de la prise en charge coordonnée

OBJECTIF N°2**La mobilisation territoriale avec les partenaires pour une responsabilité populationnelle partagée**

- **Action 1** : Constituer des filières graduées pour la prise en charge préventive selon le niveau de complexité
- **Action 2** : Proposer une offre de prévention à l'attention des populations du territoire
- **Action 3** : Accompagner par notre expertise les partenaires et populations des territoires

OBJECTIF N°3**Le positionnement de la prévention au cœur de la communication du CHU**

- **Action 1** : S'ériger en relais des campagnes nationales et régionales de prévention et de promotion de la santé au service de tous
- **Action 2** : Rendre lisible l'offre du CHU en termes de prévention dans toute sa diversité
- **Action 3** : Inclure la prévention parmi les démarches institutionnelles d'amélioration continue de la qualité



9 **ACCÉLÉRER** LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE

L'accélération de la transformation écologique est une nécessité pour le CHU de Bordeaux et une demande de tous ses professionnels et usagers. Le projet d'établissement prévoit d'œuvrer résolument afin de limiter l'impact environnemental des activités, de conduire le projet de transformation du nouveau CHU avec des critères environnementaux et d'adapter les organisations et fonctionnements aux crises écologiques.

OBJECTIF N°1**La limitation des impacts environnementaux et l'adaptation du CHU aux crises écologiques**

(achats, déchets, plan climat...)

- **Action 1 :** Réduire nos déchets et rendre nos achats plus « durables » pour agir en amont comme en aval (*critère d'éco conception, de recyclage, de réutilisation...*) tout en veillant à allier la qualité des soins et la diminution des impacts environnementaux
- **Action 2 :** Soutenir les actions en faveur du bien vivre au CHU pour les patients et les professionnels : mobilité douce, alimentation, espaces verts et biodiversité, accès à la culture...
- **Action 3 :** Adapter le CHU aux défis énergétiques et climatiques en profitant du projet « nouveau CHU » pour accélérer sa transformation écologique (*écoconception, rénovation des bâtiments, énergies renouvelables, climatisations écologiques...*) en partenariat avec les acteurs du territoire

**OBJECTIF N°2****Le déploiement de nouvelles compétences et la création d'une culture de la transformation écologique**

(sensibiliser les professionnels et les patients, développer des enseignements...)

- **Action 1 :** Renforcer les compétences des professionnels et des usagers en matière de transformation écologique en développant les outils de communication (espace numérique, sessions d'accueil, vidéo d'information...) et une offre de formation spécifique
- **Action 2 :** Dynamiser les échanges et compétences à plusieurs échelons, au niveau régional, par le biais du groupement Nova, du GHT, de Bordeaux Métropole ou toutes autres échelles afin de favoriser la transformation écologique
- **Action 3 :** Créer un groupe de formation et recherche sur l'écologie en santé en milieu hospitalier pour développer l'enseignement, innover sur les pratiques, intégrer une culture de la preuve scientifique et proposer des programmes de recherche

OBJECTIF N°3**L'invention de nouvelles complémentarités entre les soins et l'approche écologique** (projet unités soins durables, santé environnementale...)

- **Action 1 :** Renforcer les thématiques de recherche en lien avec des problématiques de santé environnementales du territoire (*ex : conséquences des pesticides*)
- **Action 2 :** Déployer les labels des unités durables dans l'établissement
- **Action 3 :** Renforcer la place de la transformation écologique dans le pilotage de l'hôpital en instaurant un suivi de tableaux de bord au sein des instances et en édifant des critères écologiques dans les contrats de pôles

MANAGEMENT, PILOTAGE ET ÉVALUATION DU PE

Le projet d'établissement 2021-2025 sera suivi par le Directoire du CHU et coordonné par le Secrétariat général. Les instances seront régulièrement informées et les commissions ou groupes transversaux compétents seront chargés de suivre la déclinaison de chaque priorité du projet d'établissement 2021-2025. Cette démarche permettra de réaliser l'évaluation du projet d'établissement et de s'assurer de l'atteinte des objectifs définis. Des mises à jour annuelles pourront être envisagées afin d'adapter la stratégie aux enjeux auxquels doit répondre le CHU et aux besoins des professionnels et des patients.





GROUPE HOSPITALIER PELLEGRIN

GROUPE HOSPITALIER SAINT-ANDRÉ

GROUPE HOSPITALIER SUD

05 56 79 56 79 - www.chu-bordeaux.fr

   @CHUBordeaux